

# DÉNOMINATION

du « Quai Gustave Ador ».

---

Du 5 mai 1933

---

## LE CONSEIL D'ETAT,

Vu le désir du Conseil administratif de la Ville de Genève, en séance du 21 mars 1933, de rendre hommage à la mémoire du grand citoyen que fut Gustave Ador, en donnant son nom au quai des Eaux-Vives, soit à la partie de cette artère qui s'étend du Jardin anglais au Port-Noir.

Vu la lettre de M. Louis Ador adressée au Conseil administratif de la Ville en date du 17 avril 1933;

Vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931;

Vu la lettre du Service des Archives d'Etat en date du 4 avril 1933;

Sur préavis favorable du Département des travaux publics;

ARRÊTE :

De donner le nom de *Quai Gustave Ador* à l'artère comprise entre le Jardin anglais et le Port-Noir.

Certifié conforme:

*Le Chancelier*: Eugène MULLER.